

GRUPE Action Scientifique en Milieu de Travail/FMPCISME

- Anne-Sophie BONNET, AMEST, Lille (59)
- Valérie CASQUEVEAUX, Pôle Santé Travail, Lille (59)
- Aurélie CLERFEUILLE, SISTAC, Cognac (16)
- Catherine COULOMBEZ, ACMS, Arpajon (91)
- Emmanuelle DUPUIS, CISST, Lille (59)
- Anne GAILLARD, MTN58, Château-Chinon (58)
- Constance PASCREAU, CISME, Paris (75)
- Corinne LETHEUX, CISME, Paris (75)
- Michel MEYER, AST67, Strasbourg (67)
- Mylène MOURGUES, CISME, Paris (75)
- Elise OZKAN-RABRET, Chaville (92)
- Marilynne RAT DE COCQUARD, Marseille (13)

RELATIONS INSTITUTIONNELLES

L'ensemble du processus de choix et de définition s'est déroulé en lien étroit et permanent avec les institutions suivantes :

- Groupe nomenclature RNV3P de l'ANSES
- MSA Mutualité sociale agricole
- INRS Institut national de recherche en sécurité
- CNAMTS
- CNRS
- INVS Institut national de veille sanitaire
- Collège des enseignants en santé au travail
- SFMT Société française de médecine du travail
- HAS Haute autorité de santé
- Centre anti-poison

LA COMMISSION SYSTÈMES D'INFORMATION DU CISME (CSI)

est composée de Présidents, Directeurs, informaticiens, médecins, IPRP, issus de services de toutes tailles et utilisant tous les logiciels santé travail.

Rapprochez-vous de votre éditeur
de logiciel en Santé au travail.

Participez à la veille de ces Thésaurus
en contactant vos clubs utilisateurs.

GROUPES DE TRAVAIL

Les choix et les arbitrages concernant l'harmonisation des thésaurus ont été conduits en concertation par des groupes de professionnels composés comme suit :

Groupe de contributeurs thésaurus AMT

- Jean-Charles BEYSSIER, Responsable Rhône Prévention Santé Travail Lyon, VAL
- Anne-Sophie BONNET, Toxicologue, POLE SANTE TRAVAIL Lille, VAL ET IDS
- Karine CHALOT, Directrice, ASMT65 Tarbes, logiciel INFORID Groupe OCCARA
- Bernard GAÏSSET, Directeur général, ACMS Suresnes, logiciel ACMS
- Olivier HARDOUIN, Responsable informatique, POLE SANTE TRAVAIL Lille, logiciel VAL et IDS
- Caroline NAYRAT, Médecin responsable de la Politique Santé au Travail- Ingénieur ergonomiste, AMSN Rouen, logiciel VAL
- Pierre-Paul DOMINATI, Directeur du Pôle Prévention, EXPERTIS Marseille, VAL
- Nadine MARCZUK, Médecin coordinateur, CMIE Paris, VAL

Groupe Thésaurus

- Jean-François BOULAT, Directeur médical, APST-BTP-RP Bourg-la-Reine
- Dominique BOUQUET, Informaticien, ACMS Suresnes, logiciel ACMS
- Frédérique COSTE, Médecin du travail, CMIE Paris, VAL.
- Dominique DURGET, Médecin du travail, SIST66 Perpignan, VAL et AVIP
- Martine FAVOT, Médecin du travail, AMET Rosny s/Bois, VAL et AVIP
- Sylvie FERRANDIZ, Médecin du travail, IDS et ADEMIST
- Patrice FERREZIN, Directeur, CIST 47 Bon-Encontre, logiciel CIST 67
- Valéry HOURNON-GAÏA, IPAL Charenton-le-Pont, Logiciel IPAL
- Didier JENOUEDET, Médecin du travail, MT71 Chalon s/Saône, VAL.
- Gilles LECLERCQ, Médecin-Conseil, ACMS Suresnes, logiciel ACMS
- François LEVAIN, Médecin du travail, ADEMIST, IDS
- Nicole MARTIN, Médecin du travail, logiciel AST67
- Laurent MINARO, Médecin coordinateur, AHI33 Bordeaux, VAL
- Virginie ROIG, Médecin du travail, ASMT65 Tarbes, INFORID groupe Occara
- Marianne VERGNE, Médecin du travail, SSTNFC Belfort, Medtrav
- Michaël ZAOUI, Responsable Informatique, CMIE Paris, VAL



Harmonisation des thésaurus en santé travail

- Doter les SIST d'un langage commun en respectant les recommandations du Ministère et de la HAS.
- Faciliter la traçabilité et les actions de saisie et de recherche.
- Permettre une exploitation collective des informations.



Pourquoi harmoniser ?

L'harmonisation, c'est-à-dire le choix de thésaurus communs en santé au travail répond à plusieurs nécessités :

- a) Partager un vocabulaire commun afin d'assurer la continuité du suivi du travailleur ;
- par différents médecins du même Service lors des changements d'entreprise du salarié ou à l'occasion de remplacements de médecins ;
 - par différents médecins appartenant à des Services différents, lorsque le salarié est mobile ;
 - par différents médecins appartenant à différentes spécialités, en partageant les mêmes intitulés de symptômes et de maladies par l'utilisation de la CIM10 ;
 - par différents préventeurs au sein d'un même service ;
 - entre préventeurs internes et externes au Service, d'où l'avantage d'utiliser le même thésaurus de nuisances en consultation de pathologie professionnelle, à la CNAM-TS, à l'Anses, à l'Invs, etc.
- b) Utiliser le temps actuellement déjà consacré à la saisie de données peu exploitées, par du temps consacré à la saisie de données homogènes et adaptées aux besoins des préventeurs.
- c) Donner aux médecins du travail la possibilité d'exploiter collectivement les données issues des dossiers médicaux et par ailleurs de participer à la veille sanitaire.
- d) Améliorer l'exploitation des données saisies grâce à la hiérarchisation des données entre elles au sein de thésaurus exempts de scories qui seraient dues à l'accumulation années après années de propositions non validées.
- e) Permettre une exploitation des données croisées avec les autres professions utilisant les mêmes thésaurus. Exemples : données CMR et cancer avec les cancérologues ; postures et TMS avec les médecins rhumatologues et les ergonomes.
- f) Faciliter la collaboration avec les consultations de pathologies professionnelles, dans le cadre du Réseau National de Vigilance des Pathologies Professionnelles qui utilisent le Thésaurus Rnv3p des nuisances pour étudier l'émergence de liens peu connus entre les nuisances et des pathologies.

Et pratiquement ?

L'éditeur du logiciel que vous utilisez quotidiennement a préparé une version "thésaurus harmonisés". Son installation respecte les saisies antérieures. Vos données ne sont ni perdues, ni transférées. Dès le jour de la bascule, les saisies s'effectueront dans votre Service avec des données en langage "harmonisé".

Les données saisies antérieurement n'étant pas affectées, des terminologies différentes coexisteront au sein du même dossier selon qu'elles ont été saisies avant ou après la date de bascule.

Quand vous voudrez exploiter des données (étude, enquête) rétrospectivement sur une période "mixte", vous devez gérer cette coexistence. Dans ce cas, il sera nécessaire, avant de commencer l'exploitation des données "mixtes" de définir les correspondances mais uniquement pour les items concernés par l'enquête rétrospective et d'établir les requêtes en fonction des correspondances définies.

Recommandations HAS

Tous les thésaurus sont retenus conformément à la recommandation de la Haute autorité de santé (janvier 2009) sur le dossier médical en santé au travail par la méthode du Consensus formalisé.

Processus de mise à jour

Le travail de la CSI concernant les 8 thésaurus retenus prévoit, pour chacun, un processus de mise à jour.

Rapprochez-vous de votre éditeur de logiciel en Santé au travail.

Participez à la veille de ces Thésaurus en contactant vos clubs utilisateurs.

Les 8 thésaurus retenus

1	Thésaurus des secteurs d'activité	NAF 2008
2	Thésaurus des professions –	PCS-ESE 2003
3	Thésaurus des expositions professionnelles	TEP
4	Thésaurus des effets sur la santé	CIM10
5	Thésaurus des actions en milieu de travail	Thésaurus AMT 
6	Thésaurus des examens complémentaires	CNAMTS adapté 
7	Thésaurus des vaccins	Thésaurus vaccins 
8	Thésaurus de la prévention	Thésaurus prévention 

Fiches détaillées

Pour chacun des 8 thésaurus retenus, une fiche détaillée a été élaborée. Elle explique les raisons du choix, la structure du thésaurus et ses modalités de mise à jour, ainsi que son positionnement par rapport aux recommandations de l'HAS

